

*Initiatives ministérielles*

l'enfant en décembre dernier puisque le projet de loi C-32 aura des effets absolument dévastateurs sur la santé et le bien-être des enfants canadiens qui comptent sur l'aide sociale. On lit ceci dans la Convention des Nations Unies: «Les États parties reconnaissent le droit de tout enfant à un niveau de vie suffisant pour permettre son développement physique, mental, spirituel, moral et social.»

• (1650)

Le niveau des prestations d'aide sociale au Canada ne garantit pas ce niveau de vie, et le gouvernement fédéral le réduira encore. Le Canada est l'une des nations les plus riches du monde. Pourtant, il y a près d'un million d'enfants qui y vivent dans la pauvreté.

Dans le monde industrialisé, il n'y a qu'aux États-Unis où le taux de pauvreté des enfants est plus élevé qu'au Canada. On fait payer à ces enfants pauvres les échappatoires fiscales offertes aux grandes entreprises. Est-ce juste, monsieur le Président?

Le député de Kingston a été très moralisateur en parlant du Parti libéral, son parti, et du rôle qu'il a joué pour protéger les Canadiens des compressions budgétaires. Je voudrais rappeler au député que les libéraux ont été les premiers à enfreindre l'entente avec les provinces à l'époque de Trudeau en passant du financement de contrepartie au financement global pour les soins de santé et ils ont fait la même chose avec l'enseignement postsecondaire. J'imagine que le député voudra peut-être revoir les faits ou repenser à ce qu'il dit à la Chambre. Il voudra peut-être aussi se souvenir des 5 et 6 p. 100 et de la Commission de lutte contre l'inflation, la CLI, alors qu'ils avaient promis avant les élections qu'ils n'imposeraient pas de blocage des salaires. Je demanderais au député de réviser ses remarques.

Comment le gouvernement peut-il qualifier de nanties des provinces qui ont d'énormes déficits comme la Colombie-Britannique et l'Ontario?

Le député de Kamloops a fait allusion aux mesures prises par le gouvernement fédéral pour se décharger de ses responsabilités grâce à ce projet de loi et aux conséquences qu'elles auront sur ces gouvernements. En fait, ces mesures fédérales coûteront à la Colombie-Britannique plus de 1,1 milliard de dollars en 1991-1992. C'est 1,1 milliard de dollars qui pourraient servir à nourrir, à loger et à éduquer les enfants. Cette somme pourrait faire en sorte que les enfants de Colombie-Britannique n'aillent pas se coucher le ventre vide.

Au cours de la période allant de 1991-1992 à 2001-2002, l'économie de la Colombie-Britannique se ressentira des mesures prises par le gouvernement fédéral pour se décharger de ses responsabilités en perdant

32,7 milliards de dollars. On peut nourrir beaucoup d'enfant affamés avec 32,7 milliards de dollars.

Le gouvernement fédéral invoque comme argument qu'il demande simplement aux provinces de faire leur juste part, mais c'est un argument fallacieux. Par exemple, les réductions des paiements de transfert aux provinces représentent 46 p. 100 du plan fédéral de contrôle des dépenses, bien que ces paiements ne constituent que 20 p. 100 des dépenses du gouvernement fédéral pour les programmes.

Les futures pressions sur les dépenses du secteur public s'exerceront surtout dans les domaines de responsabilité provinciale, comme les soins de santé, l'enseignement et les services sociaux. Les provinces ne reçoivent déjà pas assez d'argent pour s'acquitter de leurs responsabilités qui sont de plus en plus nombreuses. Pourtant, le gouvernement fédéral continue de réduire ses contributions.

Je tiens à signaler que, dans le cadre du RAPC, le gouvernement fédéral contribue aux dépenses des provinces au chapitre du soutien du revenu et d'autres mesures sociales à l'intention de personnes nécessiteuses depuis 1967, mais en 1990, il a commencé à se faire avare à l'endroit des provinces dites nanties. Voici qu'il présente de nouveau cette mesure législative, alors que deux de ces provinces accusent d'énormes déficits, héritage des gouvernements précédents. Et sans révision, s'il vous plaît.

En Colombie-Britannique, le revenu familial moyen est inférieur à la moyenne nationale. N'empêche que cette province est considérée comme nantie. Je me demande sur quoi on se fonde pour élaborer une telle politique. Il me semble qu'il y a lieu de poser la question: Pourquoi le gouvernement fédéral juge-t-il bon de refiler ses responsabilités aux provinces?

Le Canada est aujourd'hui aux prises avec une dette considérable parce que le gouvernement fédéral n'a pas fait preuve de prudence dans la gestion des finances publiques. Le gouvernement fédéral ne voudrait surtout pas être associé directement aux mesures draconiennes qui s'imposent pour assainir les finances publiques. Il se décharge donc sur les provinces de la responsabilité de percevoir les sommes nécessaires. Ainsi, les conservateurs vont s'en tirer en disant: «Ce n'est pas nous qui avons majoré vos taxes, c'est eux. Nous, nous sommes blancs comme neige.»

Les Canadiens ne sont pas dupes. Les Canadiens se soucient des enfants qui ont le ventre vide. Les Canadiens se préoccupent de ce que le gouvernement fédéral est en train de faire aux provinces nanties, surtout quand c'est de leur province dont il s'agit. Le gouvernement devrait réfléchir aux conséquences de sa décision. Fran-